



declarant.craig.fr

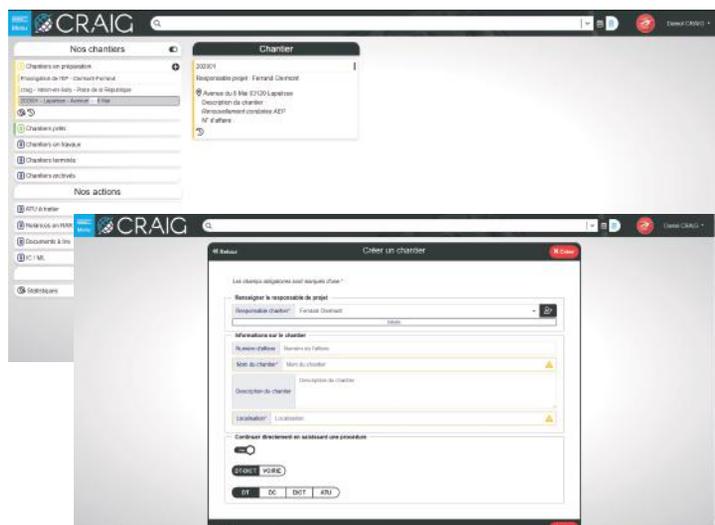
La solution globale de gestion de vos procédures de chantier

Les travaux prévus à proximité de canalisations et réseaux enterrés doivent être déclarés à leurs exploitants, avant leur exécution, au moyen de la déclaration de projet de travaux (DT) par le maître d'ouvrage, et la déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) par l'exécutant des travaux. Toute déclaration doit obligatoirement être précédée d'une consultation du guichet unique, accessible en ligne, qui recense la totalité des réseaux présents sur le territoire.

Afin de répondre à ces obligations, le CRAIG propose une solution globale permettant de faciliter ces procédures de chantiers. Elle s'appuie sur les services en ligne de DiCT Assistance (Groupe NAT), un des quatre prestataires conventionnés avec l'INERIS qui dispose d'un accès direct aux serveurs du guichet unique.

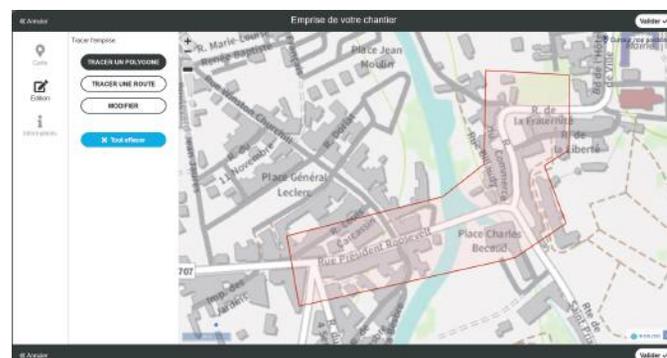
BON À SAVOIR

En souscrivant à ce service, le CRAIG vous ouvre un accès à l'ensemble des données disponibles sur votre territoire (Cadastre, ortho-imageries, données IGN, PCRS...) qui fait partie de notre offre complète sans surcoût.



■ Transférer vos éléments

Que ce soit une déclaration émise ou tous les documents de chantier réceptionnés, vous transmettez aisément tous les éléments à vos interlocuteurs.



■ Découvrir la procédure

Quelque soit le nombre d'exploitants à interroger, le service inclus l'ensemble des éléments d'une procédure de chantier (DT, DICT, DC, ATU, DAC, DPV et relances).

■ Simplifier vos démarches

Une ergonomie pensée pour réduire vos temps de traitement et replacer vos chantiers/affaires au centre de vos démarches.

■ Centraliser vos documents

Tous vos documents de chantier, du réceptionné Enedis à la permission de voirie, sont regroupés et disponible sur la plateforme.

■ Suivre vos procédures

Un mail de synthèse, quotidien ou hebdomadaire, vous permettra de gérer au plus près les réceptionnés de réponse réceptionnés.

Pré-requis

- > Smartphone
- > Tablette
- > Ordinateur
- + Connexion internet

Accessibilité du service

- > 24h/24
- > 7j/7

Nombre d'identifiants

- > Illimité

Pour aller plus loin :

Pour connaître le détail de ce service et connaître les conditions tarifaires vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante : contact@craig.fr



Le CRAIG, en quelques mots

Le Centre Régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'Information Géographique (CRAIG) est un groupement d'intérêt public créé en 2011 dans le cadre du Contrat de projet Etat-Région, afin de mettre en place un Centre de Ressources dans le domaine de l'Information Géographique. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une démarche globale de mutualisation des coûts et des moyens mais aussi de cohérence régionale en matière de production et d'usage de données géographiques.

Centre Régional Auvergne-Rhône-Alpes
de l'Information Géographique

Bât. Turing - Campus des Cézeaux
7, avenue Blaise Pascal
CS 60026
63178 AUBIERE
Tél : 04 73 40 54 06

